

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/295/Add.12  
6 mars 2002

(02-1131)

---

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: français

## ASSISTANCE TECHNIQUE – RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE

Communication de la Tunisie

Addendum

<b>Besoins d'assistance technique:</b>					
	<b>Information</b>	<b>Formation</b>	<b>Infrastructure: (Matérielle et/ou de services)</b>	<b>Préoccupations spécifiques</b>	<b>Autres</b>
<b>Droits, obligations et fonctionnement pratique de l'Accord SPS</b>	Établissement d'un centre d'information sur les mesures sanitaires et phytosanitaires	Ateliers, séminaires (régionaux), stages et cours de formation sur: - l'harmonisation des mesures de quarantaine vétérinaire et médecine préventive - les niveaux appropriés de protection, d'équivalence et des différents aspects spécifiques de l'Accord	Ordinateurs, logiciels, documents en vue de la constitution d'une base de données sur les sujets à caractère sanitaire et phytosanitaire	Analyse, évaluation et gestion des risques	
<b>Sécurité sanitaire des produits alimentaires</b>	Participation continue de l'Organisation internationale de normalisation	- Formation des personnes ressources, particulièrement des scientifiques et spécialistes - Assistance technique portant sur le contrôle et la vérification de l'innocuité des produits alimentaires	- Matériel et assistance technique (financement total ou partiel) - Création d'un laboratoire de contrôle de la qualité des produits agricoles - Fourniture de l'équipement nécessaire aux laboratoires nationaux	- Analyse, évaluation et gestion des risques - Faciliter l'exportation des produits alimentaires - Moyens financiers - Transfert technologique	
<b>Santé des animaux</b>	Information sur les maladies existantes à l'échelle régional et internationale	Ateliers, séminaires, stages et cours de formation de personnes ressources, particulièrement des scientifiques et spécialistes sur les procédures de gestion des risques y compris en leur octroyant des bourses d'études	- Développement de l'infrastructure existante - Biens d'équipement nécessaires en vue de la constitution d'un réseau informatique de gestion vétérinaire dans l'ensemble du pays - Équipement de laboratoire pour la surveillance épidémiologique dans tout le territoire national	- Analyse, évaluation et gestion des risques - Faciliter l'exportation des produits alimentaires - Moyens financiers - Transfert technologique	

<b>Besoins d'assistance technique:</b>					
	<b>Information</b>	<b>Formation</b>	<b>Infrastructure: (Matérielle et/ou de services)</b>	<b>Préoccupations spécifiques</b>	<b>Autres</b>
<b>Préservation des végétaux</b>		Ateliers, séminaires, stages et cours de formation de personnes ressources, particulièrement des scientifiques et spécialistes, y compris en leur octroyant les bourses nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des procédures et des techniques exigées pour l'accréditation des laboratoires</li> <li>- Création de laboratoires supplémentaires de quarantaine et les doter des équipements et des moyens de transport nécessaires</li> </ul>	Laboratoires de quarantaine	
<b>Coordonnées de la personne à contacter</b>	Direction générale de la Coopération économique et commerciale (Ministère du Commerce), Tunis Tel: +(216) 71 893 784 Fax: +(216) 71 795 745				

**RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS**

*(Ces renseignements peuvent inclure, entre autres choses, une description plus détaillée de l'assistance technique requise, tout renseignement général pertinent sur les raisons de la demande, la possibilité d'adopter une approche régionale pour l'octroi de l'assistance demandée et la possibilité d'une approche coordonnée entre les organisations internationales pertinentes.)*